Au Siam

Londres, 23 mai. — Suivant une dépêche de Bankocke adressée au *Standard*, et que nous ne reproduisons que *sous toutes réserves*, le gouvernement siamois en verrait des canons et des munitions dans la vallée du Mékong.

Le correspondant du *Standard* semble déduire de ce fait que les Siamois seraient décidés à soutenir la lutte contre la France.

Paris, 22 mai. — M. Delcassé, sous-secrétaire d'Etat aux colonies, a reçu de M. de Lanessan le télégramme suivant :

« Hanoï, 21 mai 1893. — Stung-Treng est tranquille, il est toujours en communication télégraphique avec nous. Le poste de Khône est *bloqué par les Siamois, mais il a* été attaqué sans succès. Aucun officier n'a été tué.

» Le capitaine Thoreux aurait été pris par les Siamois, sur la rive droite, où il aurait abordé en remontant à Khone; il serait avec eux à Kong bien traité. Il y a eu trois indigènes tués.

» Je reçois à l'instant une dépêche de M. Bastard annonçant l'arrivée de la colonne à Stung-Treng, où le calme est complet.

» La région de Cam-Lo-Ai-Lao est déjà évacuée par les Siamois et un poste solide est installé à Muong-Vinh.

» Défiez-vous des dépêches de source étrangère. »

Les suites d'un duel

Bruxelles, 22 mai. — La 7e chambre correctionnelle vient de juger M. Ghilain, accusé d'avoir tué M. Van den Berghe, dans un duel qui remonte à quatre mois.

Une foule compacte emplissait la salle d'audience.

L'avocat de la partie civile a exposé les causes du duel; il aurait été le résultat d'une altercation violente qui aurait eu lieu entre les deux adversaires, chez une dame D... Cette dame, qui appartient, dit-on, à la haute société bruxelloise, passait pour être la maîtresse à la fois de Ghilain et de Van den Berghe.

M. Ghilain, major au 1er guides, a été condamné à treize mois de prison.

Les témoins ont été condamnés à deux mois de prison, sans application de la libération conditionnelle.

Un meeting en faveur du « Home rule »

Londres, 22 mai. — Une grande manifestation en faveur du *Home rule* a eu lieu à Hyde Park hier après-midi, comme réponse à celle de l'*Ulster*, tenue dernièrement à Albert-Hall.

L'assemblée comprenait environ 15,000 personnes, la plupart des petits bourgeois. Les classes ouvrières étaient peu représentées.

La procession marcha du quai de la Tamise avec des drapeaux verts et des musiques *jusqu'au parc, dans lequel* treize estrades avaient été élevées, d'où des députés irlandais, des membres de conseils de comtés, des chefs *ouvriers et d'autres* prononcèrent des discours.

On a adopté une résolution engageant tous les assistants à aider M. Gladstone dans son œuvre.

Les socialistes en Pologne

Cracovie, 22 mai. — On dit qu'à Varsovie, quarante étudiants ont été arrêtés et que des perquisitions ont été commencées à leurs domiciles, parce qu'ils sont soupçonnés d'être affiliés à un club socialiste nommé le *Prolétariat*.

Incendie d'une ville aux Etats-Unis

Chicago, 22 mai. — La plus grande partie de la ville de Saginan a été détruite par un incendie.

L'INDUSTRIE DU COTON EN ESPAGNE

Nous recevons de notre correspondant de Barcelone, M. Gelée-Bertal, les informations suivantes:

Cotons. — Ce produit est l'un des rares — presque le seul — qui n'ait pas eu à souffrir de l'état présent des choses. Toutes nos cotonnades, calicots, cretonnes, indiennes, etc., etc. qui avaient à lutter contre la concurrence des produits similaires étrangers, français et anglais surtout, ont maintenant le champ libre, et, malgré leur qualité généralement secondaire et les très défectueuses conditions de leurs teintures et de leurs apprêts, trouvent des débouchés forcés dans toute la péninsule espagnole et les colonies. Voici quel a été mouvement d'importation des cotons bruts, depuis le début de la campagne, soit depuis le 1er octobre dernier.

			en 1891-92
	Kilog.		Kilog.
En 1892-93	33.826.477	contre	32.805.900
en 1891-92.			
soit balles :	169.130	—	164.000
Le stock au 1er octobre était	48.000	—	46.000
Soit un approvisionnement total	217.130	—	210.000
L'industrie a employé	116.130	—	121.000
d'où stock au 31 mars 1893	101.000	—	89.000

Le mouvement d'ensemble n'a donc pas sensiblement varié ; mais le stock en filés et tissés a diminué considérablement, et pour peu que les vendeurs ne témoignent pas de prétentions trop élevées, les transactions ne peuvent manquer de présenter une intéressante activité.

Nos prix ont clôturé, fermement tenus, à :
76.50 à 78.00 les cotons Etats-Unis, middling fair.
75.00 à 76.00 les cotons Etats-Unis, good-middling.
65.00 à 66.50 les cotons Sonboujeac supérieur (Smyrne).
60.00 à 60.50 les cotons Adana et Tarsous.
par 50 kilog. en magasin.

(*Moniteur officiel du Commerce.*)

L'EXCURSION

AUX EAUX POTABLES DE ROUBAIX-TOURCOING

Ainsi que nous l'avons annoncé, une très intéressante excursion a eu lieu, sur l'initiative de la Société de Géographie et de la Société Géologique du Nord, au chantier de captation des eaux potables de Roubaix-Tourcoing.

Cette excursion, favorisée par le beau temps, a pleinement réussi sous tous rapports, grâce à une excellente organisation.

Partis de Tourcoing, de Roubaix et de Lille dans une voiture mise gracieusement à leur disposition par la compagnie du chemin de fer du Nord, les excursionnistes, au nombre de 56, arrivaient à Montigny à 8 heures 39. Le trajet de la gare de Montigny au chantier de captation des eaux, sur l'emplacement de l'ancienne abbaye d'Anchin, se fait en voiture.

Aux membres de la société de géographie et de la société géologique s'étaient joints MM. Gosselet, professeur à la faculté des sciences, Gruson, ingénieur en chef du département, Devos, ingénieur des ponts et chaussées.

Sur le chantier, des préparatifs avaient été faits pour la réception. Des mâts surmontés d'oriflammes étaient plantés près des principaux sondages et des affiches donnaient partout des indications sur la profondeur, le débit de ces sondages.

M. Auguste Binet, directeur du service des eaux, assisté de M. Brégy, ingénieur, donne toute une série d'explications des plus intéressantes, et procède à des expériences de jaugeage.

On visite successivement les différentes prises d'eau, les points intermédiaires et le point central dans lequel les eaux se déverseront et qui servira de puisard.

Nous reviendrons plus en détail sur cette question de captation des eaux potables qui intéresse tant nos deux villes; *pour aujourd'hui, nous nous bornons à* une simple relation.

A onze heures, un excellent déjeuner très bien servi par M. Dugardin-Taine, de Douai, réunissait les excursionnistes dans le baraquement très gracieusement orné pour la circonstance.

Des coupes des terrains sont exposées sur les parois du baraquement; à signaler aussi une curieuse panoplie formée des divers instruments de travail.

Au dessert, M. François Masurel père, président de la section de Tourcoing de la Société de Géographie, prononce le toast suivant :

« Mesdames, Messieurs,

» Permettez-moi tout d'abord de vous remercier de l'empressement que vous avez mis à répondre à notre appel, de remercier surtout les dames qui n'ont pas craint les fatigues de la route pour venir donner un charme tout particulier à cette réunion.

» L'excursion à Anchin comptera certainement parmi les plus agréables et les plus intéressantes pour les personnes de Roubaix, Tourcoing, mais nous n'oublirons pas que nous en devons tout le succès à l'aimable savant qui a bien voulu en prendre la direction; à nos infatigables et dévoués ingénieurs qui nous font si complaisamment honneur de leur domaine.

» Grâce aux explications si instructives que nous a données M. Gosselet, grâce aux expériences si concluantes de MM. les ingénieurs, nous avons acquis la conviction que nos villes de Roubaix-Tourcoing seront prochainement dotées d'un service d'eau potable que nous envieront bien d'autres villes.

Voilà le résultat pratique de cette excursion que les organisateurs ont su rendre à la fois utile et agréable.

» Aussi je suis persuadé d'être votre interprète fidèle, Mesdames et Messieurs, en exprimant notre reconnaissance à M. Gosselet, à MM. les ingénieurs Gruson, et Devos, à M. Auguste Binet et à son collaborateur, M. Brégy, pour l'excellente journée qu'ils nous font passer dans cette vallée de la Scarpe.

» Mon excellent collègue et ami, M. Henry Bossut, que des engagements antérieurs ont retenu à Roubaix, m'a chargé de vous exprimer tous ses regrets de ne pouvoir se trouver parmi nous. Permettez-moi de lui consacrer aussi un souvenir.

» Je lève donc mon verre à M. Gosselet, à M. Gruson, à M. Aug. Binet, à M. Bregy, à M. Henry Bossut et à vous Mesdames. »

M. Gosselet commence alors une conférence sur la formation des nappes aquifères.

La pluie tombée du ciel se répartit ainsi : une partie s'évapore, une autre va alimenter les ruisseaux et les rivières et enfin une troisième pénètre dans le sol, s'infiltrant plus ou moins profondément, suivant la plus ou moins grande perméabilité des terrains qu'elle rencontre : c'est cette dernière qui forme les *nappes aquifères*.

Ces nappes sont de deux sortes : il y a les nappes superficielles et les nappes profondes. Des premières il faut se défier parce qu'elles sont souvent formées d'eaux contaminées, surtout dans le voisinage des agglomérations industrielles.

Pour trouver des eaux réellement pures il faut aller les chercher dans les nappes profondes séparées des couches de terrains imperméables des nappes superficielles.

Quel temps met l'eau à s'infiltrer dans ces nappes profondes.

Des hydrographes belges, dit le savant avec un fin et incrédule sourire, prétendent qu'on boit actuellement à Bruxelles de l'eau fournie par la pluie tombée du temps de Charlemagne.

M. Gosselet donne alors des détails sur les différentes couches de terrain qu'il a fallu traverser pour trouver les eaux potables qui nous sont destinées ; à l'appui de ses théories géologiques il nous montre plusieurs pièces curieuses trouvées en creusant le grand puisard, entre autres une vertèbre d'éléphant.

L'importance de la nappe aquifère dépend de l'étendue de la zône qui l'alimente. Or pour ce qui nous concerne, nous nous trouvons dans des conditions favorables car notre nappe dépend d'une zône sur laquelle tombe en pluie annuellement quarante *millions de mètres cubes* d'eau et sur cette quantité un tiers environ pénètre dans les couches profondes.

Les auditeurs ont chaudement applaudi M. Gosselet.

M. Leburque a ensuite porté à M. F. Masurel père, un toast suivi d'un vivat.

M. Gruson a, à son tour, donné des renseignements très précis sur la captation.

Vous avez pu constater, a-t-il dit en substance, qu'en réunissant les forages nous aurons un volume d'eau considérable. Nous pouvons envoyer 15,000 mètres cubes d'eau par jour à Roubaix-Tourcoing. Notre projet consiste à réunir tous les forages par une galerie à 18 mètres de profondeur dans le grand puisard d'où les pompes lanceront l'eau dans des réservoirs. Des machines élévatoires l'enverront ensuite à Mons-en-Pevelle à 107 mètres au-dessus du niveau de la mer, d'où elles iront aux réservoirs du mont des Bonnets et de là dans les conduites de distribution à Roubaix et Tourcoing.

Les puits et les forages sont faits; dans quinze jours on commencera la galerie.

M. Gruson espère que dans quinze à dix-huit mois, les eaux potables seront distribuées à Roubaix-Tourcoing.

Plusieurs toasts ont été ensuite prononcés par M. F. Masurel-Jonglez à l'union des deux villes, puis à la presse.

M. Auguste Binet, attire aussi l'attention des conseillers généraux et des conseillers municipaux sur la nécessité de filtrer et d'épurer les eaux de la Lys, afin de laisser les eaux potables pour les besoins ménagers.

Dans l'après-midi les excursionnistes ont successivement visité le château de M. Lambrecht, l'ancien ministre de M. Thiers, puis les carrières de sable de Montigny où M. Gosselet a donné une nouvelle conférence géologique des plus instructives, puis enfin, à Masny, la ferme modèle de M. Fiével qui comprend une exploitation agricole de 400 hectares.

A huit heures, ils étaient rentrés, enchantés de leur journée et ayant acquis la conviction que la captation des eaux potables rendra à nos villes tous les services qu'on en attend.

Situation météorologique. — Roubaix, 22 mai. — Hauteur barométrique 760. Température :
A sept heures du matin 12 degrés au-dessus de zéro
A une heure du soir 22 degrés au-dessus de zéro
A cinq heures du soir 21 degrés au-dessus de zéro

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Le choral Nadaud à Dunkerque. — La seconde journée des fêtes de Dunkerque a été marquée par un nouveau succès du Choral Nadaud.

Nos concitoyens ont en effet obtenu le second prix de lecture à vue, Paris étant classé premier.

A noter une délicate attention du *Choral Nadaud* qui a été applaudie de tous les Dunkerquois : nos *amis ont fait déposer, au pied de la statue de Jean* Bart, une superbe couronne de fleurs naturelles.

Les Dunkerquois n'ont pas été en reste de courtoisie, et c'est par douzaines qu'il faut compter les bouquets et couronnes offerts au *Choral Nadaud*.

Toutes les sympathies de Dunkerque sont d'ailleurs à Roubaix : on l'a bien vu, ce midi, lundi, à la distribution des prix au Parc de la Marine, où la population a fait une ovation enthousiaste au *Choral Nadaud*.

A citer aussi la réception ultra-chaleureuses que la *Jeune France* a faite à nos concitoyens.

L'après-midi a été consacrée à des excursions diverses.

Le gros du Choral s'est rendu à Malo-les Bains, où des ovations frénétiques ont eu lieu en l'honneur de MM. Minssart et Bury, respectivement directeur et président de la société. La presse roubaisienne a également été acclamée. Et nous devons à la vérité d'ajouter que toute la population de Malo, la colonie étrangère — déjà nombreuse — et une foule de Dunkerquois ont assisté et applaudi de grand cœur aux discours prononcés et aux chansons exécutées en cette circonstance.

Le Choral revient ce soir, mardi, à Roubaix.

Nul doute que toute la population roubaisienne ne se porte au-devant des vainqueurs !

La troisième journée du concours hippique. — Lundi après-midi, avait lieu, sur la piste de Barbieux, la troisième et dernière journée *du grand concours, organisé par* le Club Hippique de Roubaix, pour l'année 1893.

Le temps, encore incertain, pendant toute la matinée, s'était remis au beau, et le soleil avait fait trève à ses absences intermittentes.

Peu de monde cependant au début de la séance, et l'assistance assez nombreuse, qui garnissait l'enceinte, n'est survenue successivement que vers le tard.

On remarquait parmi les spectateurs plusieurs officiers de cavalerie, *dont quelques-uns ont bien voulu* remplir les fonctions de commissaires. Des familles marquantes de Lille étaient aussi venues assister à la clôture du concours.

Dans la tente-pavillon, servant de tribune au jury, avait pris place M. le général de France, commandant le premier corps d'armée, entouré de MM. Henri Bossut, président; Mayeur, Bertin, de Valroger, membres de la commission.

On peut dire que le succès de cette dernière journée a égalé, s'il ne l'a pas dépassé même, celui des deux précédentes, au point de vue notamment de la dernière course d'obstacles, que M. le général de France a déclaré être une des plus belles qu'il ait jamais vues.

Le programme comportait quatre courses, données dans l'ordre d'inscription. Nous allons en indiquer la nomenclature détaillée, avec les résultats.

1° *Course au galop. — Sauts d'obstacles. — Prix de la Coupe.* — Pour chevaux montés par des gentlemen portant l'habit rouge ou la jaquette noire, la culotte, les bottes et le chapeau à haute forme. 12 obstacles environ. Poids minimum, 72 kilos. Durée de l'épreuve : 2 minutes 30 secondes. Inscrits 20, partants 8.

1er prix, (un objet d'art ou 600 francs), *Bairoom* à M. A. Poullier; 2e, (un objet d'art ou 400 fr.), *Padja* à M. A. Vignolle; 3e, (un objet d'art ou 200 fr.), *Trombonne* à MM. Telliez et Dupuich, monté par M. Dupuich; 4e, 5e et 6e, (flots de rubans), *Block Bess* à M. G. Demonchy, *Carmel* à M. Haegeman, *My Old* à M. Victor Fauville; *Margot* à M. Eugène Grau et *As-tu soif* à M. Célestin Fauvilie, classés 7e et 8e.

2° *Prix de la Commission*, pour chevaux inscrits sur les contrôles des régiments et montés par des officiers de cavalerie en uniforme. 12 obstacles environ. Poids minimum, 72 kilos. Durée de l'épreuve, 2 minutes 30 secondes.

Inscrits 16, partants 6.

1er prix (un objet d'art d'une valeur de 200 francs) *Sandwich*, à M. Plégé, lieutenant au 21 dragons ; 2e prix (un objet d'art valeur 150 francs), *Hymne*, à M. Jeanmaire, lieutenant au 19e chasseurs ; 3e prix (un objet d'art valeur 100 francs), *Pasteur*, à M. Simonin, vétérinaire au 19e chasseurs, monté par M. Bouche, lieutenant au même régiment; 4e prix (un objet d'art valeur 50 francs), *Héritier*, à M. Oudart, lieutenant au 21 dragons ; 5e et 6e (flots de rubans), *Bouille*, à M. Robitaels, lieutenant au 19e chasseurs, et *Pitt*, à M. Bouchez, lieutenant au 19e chasseurs.

3° *Concours d'équipages et chevaux de maître* — sans condition d'âge ni de provenance. — Attelages à deux chevaux en paire et en tandem. — Inscrits 4, partants 2.

1er prix (un objet d'art et 20 francs à l'écurie), *Champignon* et *Sunlight* (phaëton) à M. Edmond Ternynck; 2e prix (une médaille vermeil et 15 francs à l'écurie), *Duc* et *Foxhall* (phaëton), à M. Henry Boutry.

4° *Prix des veneurs.* — Pour chevaux montés par des gentlemen portant l'habit rouge ou la jaquette noire, la culotte, les bottes et le chapeau à haute forme. 12 obstacles de chasse environ. Poids minimum, 72 kilos. Durée de l'épreuve : 2 minutes 30 secondes. - - Inscrits 16, partants 10.

1er prix (600 fr), *Black Bess*, à M. G. Demonchy; 2e prix (400 francs), *Margot*, à M. Eugène Grau; 3e prix (200 francs), *Padoly*, à M. Eugène Grau; 4e, 5e et 6e prix (flots de rubans), *Sunrise*, à M. Edouard Ribeaucourt; *Mts Karadene*, à M. A. Poullier; *Niel Rooken*, à M. A. Vignolle; *Trombonne*, à MM. Tilliez et Dupuich, monté par M. Dupuich; *Padja*, à M. A. Vignolle; *Montjoie*, à M. Gustave Wattine, monté par M. Delabie; *Bairoom*, à M. A. Poullier, classés 7e, 8e, 9e et 10e.

Faute d'équipages en nombre suffisant, le jury a décidé que le Lonchamps n'aurait pas lieu.

A cinq heures et demie, tout était terminé. La «Grande Fanfare » avait exécuté, pendant toute la durée du concours, avec la précision et l'ensemble qu'on lui connait, de gais et entrainants morceaux.

Les grèves de Roubaix. — Aucun changement à signaler, mardi matin. La grève continue chez M. Lefebvre (ancienne maison A. Vinckon et Cie), filateur de laine, rue Jules Deregnaucourt; chez MM. Motte, et Delescluse frères et Cie, teinturiers-apprêteurs, boulevard de Belfort, et chez MM. Cavrois-Mahieu et fils, filateurs de laine, rue Montgolfier.

Au tissage de MM. Dubar et Toulemonde, rue de la Vigne, *aucune rentrée supplémentaire n'a eu lieu*, depuis la reprise partielle constatée vendredi dernier.

Un obit à Saint-Martin pour les Pompiers décédés. — Lundi matin, à onze heures et demie, a été célébré, selon l'usage, en l'église Saint-Martin, l'obit *solennel annuel, pour les Sapeurs-Pompiers* décédés.

La messe a été dite par M. l'abbé Talbroux, vicaire.

La Compagnie, sans armes, assistait à cette cérémonie, qui s'est terminée à midi.

Elle s'est rendue ensuite, tambours et clairons en tête, au cimetière, sous le commandement de M. Louis Delannoy, sous-lieutenant, pour déposer des *couronnes* sur les différentes tombes.

La seconde journée de la fête des Pompiers. — Comme chaque année, le lundi de la Pentecôte, les Pompiers se sont rendus, à trois heures de l'après-midi, au Stand du *Tir National*, près du cimetière, pour un concours à la cible, aux armes de guerre.

La compagnie, au grand complet, sous les ordres de M. le capitaine-commandant Hubert, était précédée *de la musique municipale la Grande-Harmonie*, qui n'a cessé de faire entendre, sur tout le parcours, d'entrainants pas redoublés. M. J. Koszul, son éminent chef, la dirigeait lui-même.

Une demi-heure plus tard, le tir commençait, avec un entrain qui ne s'est pas ralenti jusqu'à la dernière minute.

De leur côté, les musiciens concourraient entre eux, dans le même établissement, à la carabine Flobert.

Voici les résultats des deux concours par ordre de mérite des tireurs :

Sapeurs-Pompiers. — 21 prix. — 1er, Camille Been, caporal, deux converts argent, valeur 65 fr.; 2e, Destoock, sapeur à hâche, une pendule et deux candélabres, valeur 55 fr.; 3e, Pordoen, caporal, une montre en argent, valeur 52 fr.; 4e, *Catel*, sergent vétéran, une *cafetière* argent, valeur 40 fr.; 5e, M. Roupin, sous-lieutenant, un régulateur, valeur 35 fr.; 6e, M. A. Vanackère, lieutenant-ingénieur, six cuillières argent, valeur 30 fr.

7e prix, Liénard, sapeur, une pipe écume valeur 28 fr.; 8e prix, Lestienne, caporal, un service à salade valeur 26 fr.; 9e prix, offert par la *GrandeHarmonie*, Longrené, un bronze d'art; 10e prix, A. Crépin, sergent, un service à découper valeur 22 fr.; 11e prix, L. Luck, sapeur à hâche, un porte-cigare valeur 18 fr.; 12e prix, A. Lepers, sergent, une pipe écume valeur 14 fr,

13e prix, A. Dhuï, sapeur, une montre en nickel, valeur 12 francs; 14e, P. Steclebouck, caporal, un porte-*cigare, valeur 10 francs; 15e, M. Louis Delannay*, sous-lieutenant, une chaine de montre, valeur 8 francs; 16e, M. Delattre, médecin-major, une pince à sucre, valeur 8 francs; 17e, Duperron, clairon, un réveil, valeur 7 fr.; 18e, Vandeneynde, sapeur, un pot d'étain; 19e. M. Hubert, commandant, un porte-cigare et un porte cigarette; 20e, Seynave fils, une surprise; 21e, A. Leclercq, sapeur, une surprise.

Musiciens. — 7 prix. — 1er, M. Henri Delattre, sergent-fourrier; 2e, Elie Broux ; 3e, Roland; 4e, C. Delcroix; 5e, E. Desruelle ; 6e, A. Genty ; 7e, M. Salvador Schiller, membre du Conseil d'administration.

A huit heures et demie, les Pompiers et la *Grande Harmonie* rentraient à l'Hotel de la Grande Place.

L'importante inondation de la Grande-Rue. — Nous avons parlé, hier, de l'inondation qui est venue subitement jeter l'émoi, dimanche après-midi, dans le quartier de la Place Nadaud.

Les deux pompes à vapeur des Sapeurs-Pompiers ont dû fonctionner jusque lundi, à onze heures et demie du matin, chez MM. Léon Allart et Cie. Après leur départ, la pompe à bras de l'établissement est restée en permanence, desservie par dix hommes de la maison, pour achever de vider les caves.

Sans parler des dégâts considérables, qu'il ne sera *point permis d'apprécier avant quelques jours pour* cette usine, nous sommes en mesure de dire que toutes les maisons du quartier, et notamment les estaminets, ont été plus ou moins éprouvés par l'envahissement des eaux.

Il suffira de citer quelques cabaretiers de la Grande Rue et du boulevard Gambetta, pour se faire une idée sur l'étendue du désastre.

Dans la Grande-Rue, chez M. Constant Beyt, les dégâts *s'élèvent à plus de deux cents francs*; chez M. Alphonse Bourdeau, ils atteignent le chiffre de huit cents francs, chez M. Henri Duvivier, ils sont évalués à deux cents francs environ; chez M. Delphin Ferdinand, beaucoup moins éprouvé, à cause de la hauteur du soupirail de sa cave, ils atteignent encore une cinquantaine de francs; chez M. Paul Régnier, ils dépassent deux cents francs. Un coiffeur voisin accuse une cinquantaine de francs.

Au boulevard Gambetta, nous relèverons les suivants M. Carlos Prouvost, six cents francs ; M. Arthur Voreux, cent francs ; M. J.-B. Piétreux, « dit Paul », deux cents francs.

Il est entendu que les chiffres ci dessus ne concernent que les locataires, sans réserve du dommage causé aux immeubles.

Un incident assez curieux mérite d'être signalé spécialement. Un boulanger de la rue Pierre-de-Roubaix, *M. Orange*, avait préparé dans sa cave toute la farine nécessaire à la cuisson du lendemain. Ses provisions ont été entièrement avariées.

Rue Neuve, la plupart des caves, et plusieurs rez-de-chaussée ont été envahis par l'eau. Dans quelques maisons les pertes s'élèvent à une centaine de francs.

Dans un grand nombre d'autres rues, l'eau a causé d'autres dégâts de plus ou moins d'importance.

Enterrement civil d'une jeune fille de quatorze ans. — Lundi après-midi, vers quatre heures, avait lieu l'enterrement civil d'une jeune fille de quatorze ans, Hortense Boutry, dont les parents demeurent rue de la Redoute, cour Dupont.

Les membres de la société, dite de la « Libre Pensée », et la Chorale enfantine socialiste du quartier de l'Epeule, accompagnaient le cortège. L'impression sur le parcours, avons-nous besoin de le dire, a été, comme toujours, des plus pénibles.

Au cimetière trois discours ont été prononcés, dont un par une citoyenne. Inutile de dire que les orateurs ont débité les rengaines d'usage.

Les mariages du lundi de la Pentecôte. — La matinée de lundi a été signalée par soixante-dix mariages. Il est superflu de dire qu'un grand nombre de curieux n'ont cessé de stationner devant la mairie, ainsi que devant les églises des diverses paroisses, et que les rues de Roubaix ont présenté la plus vive animation pendant toute la journée,

Une fête aérostatique au Jean-Ghislain. — A l'occasion du lundi de la Pentecôte, l'association des « Ballonnistes », dont le siège est à l'estaminet du « Chapeau Rouge », rue de l'Ommelet, avait organisé une fête aérostatique, en face de son local, dans le jardin de M. Henri Salembier, brasseur.

Vers cinq heures, M. Ternynck, *dit Basace, accompagné* de son fils, âgé de 14 ans, et de plusieurs amateurs, s'élevait dans les airs, dans son ballon *Le Rapide*, aux applaudissements de nombreux spectateurs.

L'aérostat, après avoir plané un certains temps au dessus de la ville, a pris la direction de Lannoy.

P.-S. — L'aérostat est descendu à Saint-Maur (Belgique), à six heures et demie, dans les meilleures conditions.

Un vol important d'outils, rue de Solférino. — Dans la nuit de dimanche à lundi, à une heure qu'il est impossible de préciser, un vol a été accompli au n° 7 de la rue de Solférino, chez M. Pierre Bruwier, charron, dont la maison particulière se trouve rue d'Italie, n° 6, et correspond directement avec les ateliers.

C'est par la première de ces rues que les malfaiteurs se sont introduits, en escaladant un mur d'une hauteur de trois mètres, ce qui leur a permis de pénétrer dans l'intérieur, en brisant un carreau à une tabatière d'une des nefs.

Une fois dans la place, ils se sont dirigés tout droit vers le chien de garde, qui les inquiétait par ses aboiements. Pour le réduire au silence, ils ont lardé le pauvre animal de nombreux coups d'un outil tranchant qu'ils ont trouvé sur un établi. Puis ils ont *commencé leur razzia, en enlevant* tout l'outillage à leur portée, d'une valeur de cinq cents francs au moins, sans oublier une voiture à bras, qu'ils ont dû sortir par la grande porte de l'établissement, après l'avoir ouverte de l'intérieur.

C'est lundi matin, à la première heure, que M. Bruwier, en se rendant à ses ateliers, s'aperçut du vol audacieux dont il était victime. *Il s'empressa* d'en informer M. Pradier, commissaire de police du premier arrondissement, qui a ouvert aussitôt une enquête.

Vol de deux montres, et de quatre cents francs en espèce. — Un double vol avec effraction a été commis, dans la nuit de dimanche à lundi, dans un estaminet de la rue Jacquard.

Le cabaretier, M. Charles Liévens, avait serré, dans un coffre fermé à clef, au premier étage de la maison, une somme de quatre cents francs en or et en argent.

Dans la matinée de lundi, ayant eu besoin de vérifier son dépôt, il s'aperçut avec stupeur que la serrure du coffre avait été forcée et que la somme avait disparu en entier.

Il eut alors l'idée de rechercher dans un meuble *une montre en or*, et une autre en argent, qu'il y avait rangées quelques jours auparavant. Les deux objets ne se trouvaient plus à leur place, et la serrure de ce meuble avait été également fracturée.

M. Liévens s'est empressé de déposer une plainte entre les mains de M. Pradier, commissaire de la rue Saint-Vincent-de-Paul.

Un enfant renversé par un cheval, Grande Place. — *Lundi matin*, vers dix heures, trois petits garçons s'étaient accrochés à l'arrière-train d'un grand chariot de fermier, qui suivait la Grande-Place. Le conducteur s'en étant aperçu, leur donna la chasse. L'un d'eux, Félix Devos, âgé de huit ans, en prenant la fuite, alla se jeter dans les jambes d'un cheval attelé à la voiture de M. J. D..., marchand, rue du Bois, qui arrivait à ce moment, en sens inverse, en face de l'église Saint-Martin.

Le petit imprudent roula sous le véhicule avant que M. D... eût le temps d'arrêter son équipage, et reçut aux jambes des contusions heureusement sans gravité.

Le petit garçon fut transporté aussitôt chez M. Coille, pharmacien, où il reçut les soins les plus empressés.

M. D... voulut ensuite reconduire lui-même l'enfant, dans sa propre voiture, au domicile de ses parents, rue de la Barbe-d'or.

Ingratitude d'un homme ivre. — Trois jeunes gens venaient informer, dimanche soir, vers sept heures et demie, l'agent Lorthiois, de service au poste du Pont-Morel, qu'un individu, en état complet d'ivresse, se trouvait endormi sur la berge du canal, et qu'au moindre mouvement il était exposé à tomber dans l'eau. Pour éviter tout accident, l'agent se rendit aussitôt à l'endroit indiqué.

Avec beaucoup de précaution, il éveilla le dormeur, et l'invita à retourner chez lui.

Loin d'accueillir ce conseil avec reconnaissance, l'individu invectiva grossièrement le représentant de l'autorité; puis il lui sauta à la gorge, et voulut le frapper.

Une lutte s'engagea, entre les deux hommes, mais force resta à la loi. L'individu, Emile Vanhoutte, liseur de 36 ans, qui demeure au sentier de Roubaix, à Wattrelos, fut emmené au commissariat de la rue Saint-Joseph, puis écroué au dépôt central de la Grande-Place.

Un mauvais voisin. — Un ouvrier peigneur de la rue de la Balance, du nom d'Henri Bayart, qui avait bu outre mesure, menait grand tapage, dimanche après-midi, vers quatre heures, dans le logement où il habite en garni.

Une de ses voisines, qu'il rencontra dans le couloir de la maison, n'eût que le temps de se réfugier chez elle, pour échapper à ses coups; mais il eut vite fait d'enfoncer la porte de la chambre et l'on dut requérir la police pour le mettre à la raison.

Quelques instants après, un agent venait l'appréhender afin de l'écrouer au poste du troisième arrondissement.

Un vol à la tire. — Pendant le gonflement du ballon, à la fête du Jean-Ghislain, une spectatrice qui se trouvait dans l'enceinte, Mme Hélinck, s'est aperçue que son porte-monnaie, contenant une trentaine de francs, lui avait été soustrait. Mme Hélinck a porté plainte à l'agent de service.

Une bataille de dames. — Samedi soir, vers sept heures, deux femmes de la rue Watt, pour un motif des plus futiles, étaient en train de se battre près du domicile de l'une d'elles. Le sous-brigadier Stoltz survint à point pour mettre les adversaires à la raison; mais non sans leur déclarer qu'un rapport en règle serait fait à leur charge.

Les deux voisines se nomment Sidonie M... et Alice P...

Triste cueillette de roses. — Dans l'après-midi de samedi, le garde du cimetière remarquait une jeune fille, cachant sous son tablier, un paquet assez volumineux, au moment où elle passait devant sa guérite, pour sortir par la place Chaptal.

La jeune fille ne sachant que répondre aux questions qu'il lui posait, le garde ne tarda pas à se convaincre qu'elle emportait des objets soustraits dans le cimetière.

C'était un énorme bouquet de roses, que la malheureuse venait de cueillir sur diverses tombes.

Cette voleuse d'un nouveau genre, qui a été l'objet d'un procès-verbal pour ce délit inqualifiable se nomme Julie C... et habite boulevard Gambetta.

Une agression, rue de l'Alouette. — Lundi, vers une heure de l'après-midi, un dessinateur de la rue Milu, M. Emile D..., âgé de 23 ans, déclarait à l'agent Kint, de service rue de l'Alouette, qu'un jeune homme de 18 ans, du nom de Paul M..., peintre demeurant rue de l'Industrie, venait de le frapper d'un coup de poing au visage.

Il expliqua que son agresseur, qui se trouvait sur le siège d'une voiture, en était descendu expressément pour l'assaillir, puis avait pris la fuite avec l'équipage.

L'agent ne tarda pas à apprendre qu'il s'agissait là d'une vengeance d'ordre intime, et n'en conseilla pas moins au plaignant d'aller conter son cas à M. le commissaire du deuxième arrondissement.

Un acte de vandalisme. — Dans l'après-midi de lundi, un jeune homme de 23 ans, François D..., demeurant rue Vaucanson, circulait en état d'ivresse dans la rue de Lannoy, lorsqu'il s'arrêta tout à coup devant la palissade de clôture de la propriété de M. Emile Tiers, dont il se mit à briser les planches.

Un agent, témoin de cet acte de vandalisme, l'arrêta dans ses déprédations, et l'emmena au dépôt du troisième arrondissement, où il fut écroué sans autre forme de procès.

Un homme ivre qui insulte la police. — Lundi soir, vers sept heures, un rattacheur du nom d'Alfred D..., père de famille de 48 ans, qui demeure rue de Rocroy, se promenait de long en large, devant le poste de la place Sainte-Elisabeth, insultant la police dans les termes les plus grossiers. Inutile de dire que notre homme avait bu outre mesure.

Un des agents de garde, fatigué de cette manifestation par trop bruyante, demanda à l'individu s'il désirait être logé au poste. Sur sa réponse affirmative, on lui procura aussitôt un abri au dépôt de sûreté.

Une jeune fille frappée par un jeune homme. — Vers dix heures du soir, lundi, une jeune fille du nom de Coralie D... entrait au poste central pour se plaindre qu'un jeune homme, sans aucune provocation, l'eût frappée sur la Grande-Place. Elle désigna son agresseur comme étant un nommé Henri P..., demeurant contour Saint-Martin.

Les agents l'invitèrent à dénoncer cette voie de fait à M. le commissaire de police.

Hem. — *Les succès de l'Harmonie de la Citadelle au Cateau.* — L'excellente société musicale d'Hem, l'*Harmonie de la Citadelle*, a remporté un très beau succès au concours du Cateau. Elle a obtenu le 1er prix de lecture à vue à l'unanimité et le 1er prix d'exécution.

Nos plus vives félicitations au directeur et aux membres de cette vaillante société.

Communications diverses

Fanfare Delattre. — Les membres de la *Fanfare Delattre* sont priés de se réunir à la gare, ce soir, mardi, à 6 h. 1/2, pour assister à la réception du *Choral Nadaud* et des *Trompettes*.

La « Grande Fanfare » prie instamment tous ses membres de se trouver, aujourd'hui, mardi soir à sept heures, à la gare, pour la réception du *Choral Nadaud* et de l'*Union des Trompettes*.

Avis. — Les anciens membres du *Choral Nadaud* sont priés de se réunir, au « Café Pandore », Mardi 23 mai à midi et demi, afin de s'entendre pour l'achat d'une couronne à offrir à leur ancien chef.

Cœcilia. — Les membres de la *Cœcilia roubaisienne* sont priés d'assister à la réception du *Choral Nadaud*, et de l'*Union des Trompettes* qui viennent d'obtenir de si éclatants succès. *Présence obligatoire à 7 heures au local.*

La « Roubaisienne ». — Réunion à la gare, mardi 23 mai, à six heures et demie du soir, pour la réception du « Choral Nadaud ».

Alliance chorale. — La commission administrative de l'*Alliance chorale* prie ses membres de se rendre au local de ses réunions, le mardi 23 mai à six heures du soir, pour la réception du *Choral Nadaud* et de l'*Union des Trompettes*.

Fanfare de cavalerie « Les Enfants du Nord ». — Les sociétaires sont priés de se trouver au local de la société à 6 heures du soir, aujourd'hui, mardi, pour la réception des vainqueurs du Cateau.

« **Union des Travailleurs** ». — La commission de la société chorale l' « Union des Travailleurs » prie ses membres de se rendre au local aujourd'hui 23 courant, pour les réceptions des sociétés le « Choral Nadaud » et l' « Union des Trompettes », lauréats des concours de Dunkerque et du Cateau. — Présence indispensable.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS

depuis 3 fr. le cent

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) dans le *Petit Journal de Roubaix*.

TOURCOING

Recouvrement d'impôts. — On a publié dimanche les avis relatifs à la mise en recouvrement du rôle général de la taxe militaire; du rôle supplémentaire de la contribution sur les chevaux, mules et mulets du 1er novembre 1893; du rôle additionnel aux droits des patentes de 1893 destinées à couvrir les dépenses de la chambre de commerce, sur les cercles et lieux de réunions.

Les contribuables qui se croiraient surtaxés, sont invités à se pourvoir en dégrèvement dans le délai de trois mois, à dater de la publication des rôles. Ils devront joindre à leur réclamation les avertissements *et les quittances des termes échus* ; ce délai passé les réclamations ne seront plus admises.

Consécration de l'église de Bondues. — Ainsi que nous l'avons annoncé la semaine dernière, c'est lundi, dans la matinée, qu'a eu lieu l'imposante et très intéressante cérémonie de la bénédiction de la nouvelle église de Bondues. A 6 heures du matin, l'évêque consécrateur, Mgr Monnier, célébrait la messe, et il était plus de midi quand les offices ont été terminés.

Les préparatifs. — La rue du Bosquel, qui s'étend de la route Nationale à la place, avait été admirablement décorée par les habitants; chacun s'était chargé de la partie située en face de sa maison. Mais l'ornementation n'en était pas moins uniforme. On avait planté, de chaque côté, des mâts garnis de verdure et réunis par des guirlandes de buis entremêlés de fleurs ou de bandes de papier de diverses couleurs.

C'est par cette rue que Monseigneur devait faire son entrée.

Il y avait des mâts sur la grande route, jusqu'en face du couvent des sœurs, où étaient déposées les saintes reliques des martyrs. Sur tout le parcours, de nombreuses fausses portes, arcs-de-triomphe, portiques, etc , du plus gracieux effet, véritables merveilles de patience et d'ingéniosité; c'était vraiment admirable; plusieurs de ces portiques avaient jusqu'à 15 à 16 mètres de hauteur. Les mâts étaient surmontés de bannières aux couleurs de l'église et de drapeaux tricolores.

Sur le portique, à l'entrée de la rue du Bosquel, on lisait : *Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur!* A droite et à gauche de cette inscription, les armes de Mgr Monnier — *l'Agneau Pascal* — avec cette devise : *In Fidé et Lenitate.* Autres inscriptions sur le parcours : *Gloire à Dieu — Paix aux hommes.* — A l'entrée de la place, superbe arc de triomphe, le plus élevé de tous, avec cette inscription : *La municipalité à Monseigneur.* En face de la principale entrée de l'Eglise, le plus imposant de tous, sur lequel on lit : *Hic est porta Cœli—Hic est domus Dei.* Du haut de la tour du clocher, tombent, pour aller se rattacher aux maisons de la place, deux immenses

---

FEUILLETON DU 24 MAI 1893. — N° 2

LA RANÇON DU CŒUR

par Paul SAMY

III

Ils restèrent trois longs mois aux Aiguillettes, tout entiers à leur solitude que seules venaient interrompre les lettres affectueuses de madame Dabray, et celles originalement comiques du docteur. Cette intimité constante n'avait fait qu'aviver l'amour de Jean pour celle dont la beauté le fascinait, dont les charmes le jetaient dans le ravissement.

Pour Irène, ce passage d'une vie à une autre, cet abandon de tout son être l'avaient en quelque sorte étourdie et privée de sentiment

Elle n'aurait pu dire ce qu'elle avait ressenti, ni si les émotions dont elle avait vibré durant les premiers jours de cette union venaient de son cœur ou de ses sens éveillés.

Emportée par sa nature ardente, elle s'était donnée avec des tendresses et des câlineries d'enfant, mais il semblait maintenant qu'une grande lassitude la gagnait et qu'à l'inverse de Jean les manifestations toutes factices de son amour s'atténuaient, à mesure que les jours s'écoulaient et qu'ils devenaient plus intimes l'un à l'autre.

Ces nuances, encore que légères, n'avaient pas échappé à l'amour si attentionné de Jean; mais dans l'excès de son bonheur, le cœur débordant de reconnaissance, il ne pouvait songer à y voir le plus petit changement d'un cœur qui lui avait donné des gages aussi inappréciables.

Peu à peu, cependant, ces symptômes prirent corps en se répétant. Il s'étonna de la voir soudainement triste à son approche. Doucement il l'avait interrogée avec des mots tendres : mais non, elle ne souffrait pas, elle était heureuse, très heureuse ! Et alors la pensée lui vint qu'elle avait peur de le perdre, de le voir arraché à ses bras par la mer, cette rivale contre laquelle ne pouvait lutter ni sa beauté ni ses caresses. Cette idée, qui au fond aurait dû charmer Jean puisqu'elle lui prouvait combien il était aimé, ne parvint qu'à l'attrister.

Esclave du devoir, passionnément épris d'un métier où il avait rapidement conquis un avancement que bien des camarades de son âge eussent ambitionné, entouré d'une petite auréole de gloire chèrement payée de son sang, la pensée ne lui fût point venue d'abandonner cette carrière dont il avait franchi si brillamment les plus difficiles étapes. Il n'y avait jamais songé; peut-être même en prévoyant douloureusement l'heure de la séparation, avait-il escompté les joies du retour, rendues plus vives par l'attente et les longues songeries des nuits de quart, par l'explosion des tendresses accumulées pendant l'absence dans le cœur de l'aimée.

Il s'était donc marié comme se marient tous les marins; la chose lui avait paru toute naturelle, et, pas plus que lui, madame Dabray et le docteur n'avaient envisagé qu'il pût renoncer à sa destinée. Aujourd'hui l'obstacle se dressait nettement devant lui à mesure qu'il en étudiait les difficultés et qu'il surprenait des signes de tristesse sur le visage d'Irène.

Ces signes s'accentuaient de l'anxiété même où l'avait jeté la perspective de prendre une résolution Tant que l'amour d'Irène avait absorbé toutes ses pensées, tant que ses tendresses dégagées de craintes s'étaient concentrées sur sa jeune femme, il avait pu tenir en haleine les ardeurs d'un tempérament dont la flamme avait jailli trop vivement pour briller toujours du même éclat.

Mais, à mesure que le souci pénétrait dans son âme, il se relâchait à son tour dans ces mille riens, imperceptibles aux yeux des profanes, et qui s'ils ne fortifient pas l'amour, en entretiennent du moins les manifestations, comme ces brindilles qu'on jette sur le feu pour en aviver l'éclat.

Ces occasions d'épanchements, ces prétextes à des propos endormeurs et à des frolements contagieux en se faisant plus rares contribuaient à acclimater insensiblement les froideurs d'Irène, formaient comme une transition qui la faisait passer sans qu'elle s'en doutât d'un amour dont l'explosion l'avait surprise à un état voisin du désenchantement et de l'ennui.

A l'agitation de la première heure avait succédé chez elle une sorte de torpeur, et si, dans l'engourdissement de tout son être quelques indices de ses premières sensations se révélaient encore par instants, c'était sous l'empire d'un automatisme inconscient et d'une force acquise qui allait en décroissant à mesure que disparaissaient les lois qui la commandaient.

La résolution de Jean était prise. Certes, il lui en coûtait de rayer d'un trait de plume ce passé d'honneur et de bravoure, ces treize années de labeurs et de périls, où sans cesse aux prises avec les dangereux imprévus des éléments, en perpétuelle présence des grandioses visions de l'infini, son âme s'était élargie et fortifiée, où sa raison avait mûri, sa volonté s'était trompée, son cœur adouci au contact des souffrances supportées en commun, d'où il sortait enfin meilleur, plus sévère pour lui-même, plus indulgent pour les autres.

Il lui coûtait de se séparer des compagnons d'armes dont il avait su conquérir l'estime et l'affection. Mais, quelque grand que lui parût le sacrifice, il n'en était point qu'il ne fût prêt à faire pour épargner à Irène jusqu'à l'ombre d'un chagrin, pour chasser de son front les nuages qui le traversaient. Ce bonheur qu'il avait conquis et dont l'intensité avait dépassé tout ce que son imagination eût pû concevoir, il le voulait garder tout à lui. Il eût donné sa vie pour n'en point perdre une parcelle, il donnerait son passé, son avenir peut-être, pour le conserver intact, tel qu'il le ressentait en ce moment où il semblait que tout son être en fût délicieusement enveloppé.

Ce sacrifice, il le ferait donc à Irène. Il le déposerait à ses pieds comme un nouvel hommage de son amour qui scellerait plus encore à son cœur, s'il était possible, le cœur de sa femme. Sur-le-champ, il rédigea sa démission et l'expédia. Il n'en voulut rien dire à Irène, se réservant de lui donner cette surprise dès que la réponse officielle des bureaux lui serait parvenue.

Que de fois son secret fut sur le point de lui échapper devant les froideurs toujours plus marquées de sa jeune femme ! Il n'observait plus chez elle le même abandon des premiers jours.

Les traits d'Irène gardaient parfois leur impassibilité; ses bras, dont elle aimait à entourer le cou robuste de Jean dans un geste de protection plein de câlinerie, retombaient maintenant inertes; ses mains ne répondaient plus à la pression des mains; ses yeux, quand il y plongeait les siens, cherchant à lire dans son âme, restaient sans expression ou se détournaient insensiblement; tout son corps enfin, qui volait vers lui hier encore en des mouvements de généreuse spontanéité, se pliait aujourd'hui sous la fatale loi du devoir et de l'immolation, tandis qu'un triste souvenir, déprimant les commissures de ses lèvres, soulignait l'effort de son sacrifice.

Mais Jean ne s'en désespérait point. Il croyait avoir deviné la cause du mal; n'avait-il pas le remède? Encore quelques jours et il dissipérait d'un mot toutes les tristesses; il ferait bondir ce cœur de joie, mettrait des gaietés et des ardeurs dans ces regards; il la verrait se jeter contre sa poitrine, heureuse de l'avoir conquis définitivement à elle et reconnaissante qu'il eût sacrifié à sa peine son passé et son avenir de marin.

En attendant, il redoublait pour elle d'attentions et cherchait à la distraire, lui lisant tantôt ses auteurs préférés, tantôt lui décrivant les beautés des pays lointains qu'il avait parcourus.

Un soir, il l'avait doucement entraînée vers la percée du bois d'où l'on dominait la plaine, rouge des feux du soleil couchant. Un charme exquis se dégageait de ce paysage dont le premier plan, aux tons accentués, s'enlevait sur les teintes adoucies et fuyantes des prairies, au bout desquelles se mourait, en une ligne laiteuse, l'azur et l'horizon, donnant aux regards l'illusion d'un océan lointain. Ce spectacle, qui avait toujours impressionné l'âme de Jean, initiée aux mystérieuses poésies de la nature, et qui lui semblait mille fois plus merveilleux à ce moment où il le contemplait au bras d'Irène, trouvait la jeune femme indifférente.

Jean s'en étonna gaiement :

— Comment ! cela ne te dit rien ? Vois ces reflets qui dorent la plaine et qui en font comme un grand lac de feu que borderaient d'argent les lacets de la route crayeuse de Caen. Regarde, parsemés au travers, ces toits de chaume dont la mousse a pris une teinte carminée ; ne dirait-on pas des ilots avec leurs pommiers dont les ombres semblent se réfléchir dans l'eau? Et tout au fond... cette longue raie blanchâtre sur laquelle se profilent les maigres silhouettes des clochers qu'on prendrait d'ici pour des vaisseaux sur l'horizon ?...

— Ah ! mon pauvre ami, où vois-tu cela ? dit Irène, avec un sourire qui sonnait faux. Moi je ne vois que des prairies, dans les prairies des pommiers, près des pommiers des fermes, à l'horizon des nuages et, par-dessus le tout, un soleil rouge, aveuglant. Où trouves-tu de la poésie là dedans?

Jean s'était retourné vers sa femme, avec un étonnement dans les yeux :

— Tiens ! fit-il, et moi qui m'étais figuré que tout cela était d'une majestueuse beauté ! Ce calme de la nature, ces tintements lointains des clochettes, ces bruissements d'oiseaux sous les charmilles, cette paix qui tombe du ciel avec l'approche de la nuit, tout dans cette douce harmonie des êtres et des choses parle à l'âme et m'a toujours profondément ému.

— Je ne sais pas si cela parle à l'âme, fit Irène, mais en fait d'harmonie, je préfère bien, je t'assure, celle des concerts Lamoureux. Quant à cette paix qui tombe du ciel, comme tu dis, je m'aperçois que c'est au contraire l'humidité qui monte de la terre et qui me pénètre le corps... Rentrons, veux-tu ?

Tout cela avait été dit sur un ton sceptique, légèrement agacé, qui affligea Jean.

Il prit le bras d'Irène et gagna la maison.

La soirée fut triste et s'acheva en silence, quelque effort que fit Jean pour se persuader qu'il ne fallait attribuer les boutades de la jeune femme qu'au chagrin intime dont il connaissait le mobile. Il en arrivait pourtant à se demander pourquoi Irène, si confiante, ne lui avait point fait part de ses soucis et s'il devait attribuer le silence de sa femme à la peur d'essuyer un refus ou à la crainte de lui causer une peine.

(*A suivre*)

Paul SAMY.

AVIS AUX SOCIETES. — Les sociétés qui confient l'impression de leurs affiches, circulaires et réglements à la maison Alfred Reboux, rue Neuve, 17, ont droit à l'insertion gratuite dans les deux éditions du *Journal de Roubaix*.